

**Mission Régionale d'Autorité
Environnementale (MRAE)
Pôle Autorité Environnementale**
5 place Jules Ferry
69453 LYON Cedex 06

Oyonnax, le **12 JAN, 2024**

*Pôle Développement du Territoire
Affaire suivie par Laurent SAUZAY
MM/AD/LS/LR*

Objet : Avis sur l'évaluation environnementale de la révision allégée n°1 du PLUiH sur la commune de Vieu-d'Izenave

P.J : 1 arrêté et 1 dossier du projet de modification
(Version numérique sur le site de la DREAL)

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous adresser le dossier de la révision allégée n°1 du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal tenant lieu de programme de l'Habitat sur la commune de Vieu-d'Izenave, conformément à l'article R 104-12 du code de l'urbanisme.

Je vous prie de bien vouloir me faire connaître vos observations.

Vous en souhaitant bonne réception je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de ma considération distinguée.

Le Président,
Michel MOURLEVAT

